

ORPEA
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 1 298 669 156,96 euros
Siège social : 12, rue Jean Jaurès - 92813 Puteaux Cedex
401 251 566 R.C.S. Nanterre
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 22 DECEMBRE 2023
(l'« Assemblée »)

(... / ...)

Trente et unième résolution (Refonte des statuts de la Société)

L'Assemblée, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions, décide de modifier les statuts de la Société afin d'harmoniser et/ou actualiser certaines dispositions statutaires et d'adopter article par article, puis dans son ensemble le texte des statuts de la Société ainsi modifiés, dont un exemplaire est joint en annexe 3 aux présentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Trente-deuxième résolution (Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée confère tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet de remplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

(... / ...)

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'G' or 'J' with a horizontal line through it.